

Eclairage public : qui contacter ?



Les pannes d'éclairage public sont récurrentes dans certains secteurs de la ville. Pour y remédier durablement, le réseau géré par la Communauté d'agglomération a établi un plan de rénovation sans précédent pour une durée de cinq ans.

Certaines tranches d'éclairage public passent mal le cap de la quarantaine ! Les installations, qui datent pour les plus anciennes des années 70, subissent de plus en plus de pannes à Courdimanche, mais aussi à Cergy ou Vauréal. Cylumine (groupement d'entreprises en charge du réseau) a signé un contrat de gestion et de maintenance de 18 ans avec la CACP. L'entreprise a décidé un plan de rénovation global de l'éclairage public (21000 points lumineux) dont 80% des travaux doivent être réalisés ces cinq prochaines années.

En plus de la limitation des pannes, il s'agira aussi d'utiliser du matériel moins énergivore. Exit les lampadaires à boule qui éclairent autant le ciel que le sol... Les nouvelles installations seront mieux adaptées aux besoins et permettront de consommer moins.

Infos pratiques

Comment puis-je signaler un défaut d'éclairage public ? Quel est mon interlocuteur ?

Une cellule téléphonique a été mise en place pour signaler tout défaut d'éclairage public.

Elle est joignable au numéro vert

0 805 200 069, entièrement gratuit et sans interruption 24h/24 et 7j/7.

Un opérateur recevra votre appel, et transmettra l'information à un technicien qui se chargera de régler le problème. A noter cependant, plus les renseignements fournis sur la nature du dysfonctionnement ainsi que sur sa localisation sont précis, et plus nous pouvons intervenir rapidement et efficacement.

Liens utiles

www.cylumine.fr

Contact

0 805 200 069 (gratuit)